

Date d'ouverture de la préinscription en ligne	01^{er} novembre 2019
Date d'arrêté du classement national Pour la réservation de places des archers Dom-Tom	02 janvier
Paiement par chèque Date limite d'inscription - cachet de la poste faisant foi <i>la FFTA doit réceptionner votre chèque pour valider votre préinscription</i>	22 janvier
Paiement par prélèvement automatique au club Date de fermeture	22 janvier
Dernier week-end sélectif*	08 et 09 février
Date d'arrêté du classement national Pour les sélectionnés au championnat de France élite	12 février

Suivi de votre classement et de votre préinscription
[classement national Tir en Salle.](#)

Quotas : nombre de sélectionnés par catégorie

	ARC CLASSIQUE		ARC A POULIES		BARE BOW	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Benjamins	16	30				
Minimes	30	52				
Cadets	40	60	4	12	4	12
Juniors	16	28	4	12		

■ **Départ 1** ■ **Départ 2**

* week-end sélectif (max. 3 jours accolés - voir règlements généraux B) Soit un samedi et/ou dimanche avec une possibilité d'accoler une journée supplémentaire avant ou après (S+D ; V+S+D ; S+D+L)